



Bruxelles, le **27 AOUT 2021**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer le plan d'action fédéral Handicap nouvellement approuvé par le Gouvernement.

Alors que la Belgique a ratifié la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées il y a déjà 12 ans, l'ampleur de la tâche à accomplir pour garantir l'effectivité de certains de ses principes est toujours conséquente. Discriminations, inaccessibilité de certains bâtiments, de certains formulaires, non recours aux droits, restrictions subies en matière d'emploi, d'accès à la santé, ... les personnes en situation de handicap ne peuvent aujourd'hui toujours pas pleinement exercer leurs droits, participer à la société dans tous les domaines et ce, à égalité avec le reste de la population.

Or, la Constitution le prévoit, c'est bien la société qui doit s'adapter aux personnes en situation de handicap et non l'inverse. C'est pourquoi, j'ai travaillé à ce que ce plan propose des actions concrètes afin d'amener à cette société que l'on veut non plus idéale mais effectivement inclusive et accessible à tous et pour tous.

La politique du handicap relève de compétences partagées. C'est pourquoi, je serai très attentive à la mise en place d'une collaboration entre le niveau fédéral et les entités fédérées. Une conférence interministérielle sera installée afin d'élaborer un plan de vision commune pour la période 2021-2030 et ce, avant la fin de cette année.

Après de nombreuses visites de terrain, rencontres avec le secteur, des concertations, j'ai donc présenté au Gouvernement un cadre et des objectifs pour que ce plan recouvre l'ensemble des pans de la société et donc des compétences de mes collègues. Les citoyens en situation de handicap ont longtemps été invisibilisés et aujourd'hui, grâce au travail mené pour construire cette stratégie, je peux vous affirmer que chaque ministre et secrétaire d'état du gouvernement fédéral est bien conscient de l'importance de leur place dans la société et des actions à prendre pour la leur garantir. Ce plan constitue le socle commun du Gouvernement en matière de politiques pour les personnes en situation de handicap. Par ce plan, je souhaite mettre en lumière les obstacles que la population concernée rencontre quotidiennement et, plus important, je souhaite trouver des solutions afin que l'inclusion ne soit plus une idéologie mais bien une réalité.

Réunissant environ 150 actions dont 50 mesures phares, ce plan a comme objectif, rappelons-le, de répondre aux lignes de conduites inscrites dans nos obligations internationales et nationales et de répondre aux besoins fondamentaux et quotidiens des personnes en situation d'handicap. Un exemple. Nous l'avons vu récemment avec l'épidémie du COVID ou encore les inondations, nous devons veiller à ce que la communication de crise soit accessible aux personnes porteuses d'un handicap, quel qu'il soit. Ce n'est qu'un exemple mais tellement illustratif de ce que peuvent être les obstacles à l'inclusion.

Madame, Monsieur, je vous l'écrivais, l'ampleur du travail est grand.

Mais grâce à la réalisation des mesures figurant dans ce plan et pour lesquelles le gouvernement fédéral s'est engagé, j'entends répondre aux défis qui sont les miens en participant à la construction d'une politique inclusive, concrète et ambitieuse qui permette de garantir le bien-être, les choix de vie et l'autonomie des personnes en situation d'handicap. Chacun compte !

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Karine Lalieux

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Karine Lalieux', with a long, sweeping underline that extends to the right.